

Willy MUSITU Lufungula
et Willy Kitoko Matumona

Docteur en sociologie du développement
(2007)

“Nouveaux mouvements religieux et identité culturelle”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel : jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"

Site web : http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web : <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de l'article de :

Dr. Willy Musitu Lufungula et Willy Kitoko Matumona,

“Nouveaux mouvements religieux et identité culturelle”.

Texte inédit. Une publication originale des Classiques des sciences sociales, 6 avril 2007, 21 pp.

M. Willy Musitu Lufungula est postdoctorat en sociologie du développement Université Humboldt de Berlin, 2006.

[Autorisation formelle accordée par les deux auteurs de diffuser cet article inédit dans Les Classiques des sciences sociales le 6 avril 2007.]



Courriel : wmusitu@yahoo.com

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte : Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 26 avril 2007 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Background

Introduction

1. Les Églises de réveil
 - 1.1. Physionomie
 - 1.2. Fonctionnement
 - 1.3. Faiblesses
 - 1.3.1. Les fondateurs
 - 1.3.2. Déficit relationnel
 - 1.3.3. Églises de réveil : source de nuisance sonore
2. Les Églises indépendantes africaines de Belgique
 - 2.1. Origine
 - 2.2. L'Église La Vie Nouvelle d'Anvers

Conclusions et recommandations

Références bibliographiques

Dr. Willy Musitu Lufungula et Willy Kitoko Matumona

“Nouveaux mouvements religieux et identité culturelle”.

Avril 2007

Background

[Retour à la table des matières](#)

Il s’observe ces deux dernières décennies un fourmillement sans précédent de nouveaux mouvements religieux d’inspiration protestante tant en Afrique subsaharienne que dans les populations immigrées d’origine africaine en occident. Ce phénomène semble être attribué au besoin de voir le monde religieux intervenir rapidement dans la résolution des problèmes matériels, physiques et sociaux de l’homme. Il semble être aussi une réponse, en particulier en occident, à la nécessité de l’affirmation d’une identité culturelle particulière. Celle-ci fonde et véhicule une vision du monde, autant qu’elle détermine la manière de penser, d’agir et de se comporter.

Vu sous cet angle, le spirituel est culturellement déterminé. Il ne peut contribuer davantage à influencer le comportement humain que lorsqu’il s’intéresse au social.

Notons que les données de cette étude sont partiellement issues du contact direct des auteurs avec le phénomène dont question.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Depuis le début des années quatre-vingts dix, au lendemain de l’ouverture douloureuse du pays au processus démocratique, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un foisonnement des Églises ¹ dites de réveil ou nouveaux mouvements religieux. Pour la seule ville de Kinshasa, le nombre de ces Églises est estimé à plus de 8 000 pour une population évaluée à près de 7,5 millions d’habitants. Une enquête effectuée du 17 septembre au 8 octobre 2002 sur l’appartenance religieuse de la population de cette ville révèle que 27,8% de cette population, soit plus d’un quart, ont déclaré être membres d’une église de réveil. Les fidèles des Églises catholique et protestante représentaient, quant à eux, respectivement 34,2 et 25,1%. Pourtant, entre 1968 et 1970, 58,6 % de la population adulte s’étaient déclarés catholiques et 27,0% protestants. Les Églises de réveil étaient donc pratiquement inexistantes. En 1990, ces Églises comptaient 10% de fidèles pour atteindre 15% entre 1994 et 1996 et avoisiner les 30% depuis 1998 ².

Le succès récolté par les Églises de réveil en RDC semble être dû principalement à leur prétention de proposer des solutions rapides aux échecs et difficultés de la vie quotidienne de leurs adhérents meurtris par la déstructuration profonde du tissu économique et social du pays, occasionnée notamment par la mal gouvernance de la part des dirigeants (corruption, pillage des ressources nationales etc.), les guerres de 1997 à 2003 et les conflits armés internes actuels. Ces solutions sont essentiellement l’évangile de prospérité matérielle et immatérielle (argent, travail aux pauvres, mariage aux célibataires en quête de

¹ Église (avec grand E) réfère à une communauté de croyants alors qu’église (avec petit e) à un édifice, un bâtiment.

² Léon de Saint Moulin (s.j.), (2003) « La perception du salut et de la libération à Kinshasa » : <http://www.cenco.cd/facultescath/saintmoulin.htm>

partenaires, progéniture aux personnes stériles ou en difficulté de procréer etc.) et la distribution des guérisons- miracles ³. La réussite matérielle et immatérielle, perçue ici comme une bénédiction de Dieu, serait acquise après une séance de désenvoûtement, encore mieux de délivrance de tout lien satanique, source d’échec et de blocage.

Les lignes suivantes porteront essentiellement sur les Églises chrétiennes indépendantes qui forment la majorité des Églises de réveil en RDC. Elles présenteront le principe de fonctionnement de ces Églises et l’importance de l’élément culturel comme une des réponses principales à l’existence et à la permanence du besoin religieux (pas nécessairement des communautés religieuses) parmi les fidèles. En ce qui concerne le second aspect de l’étude, la recherche se basera sur le cas des communautés évangéliques actives à Anvers. Avant d’y arriver, il y a lieu de comprendre ce qu’est une Église de réveil.

Les Églises de réveil

Physionomie

[Retour à la table des matières](#)

Comme leur nom l’indique, les Églises de réveil militent pour un réveil spirituel. Elles se présentent comme une alternative à l’hermétisme et à la torpeur des religions traditionnelles catholique, protestante et musulmane. Elles ont trouvé un terrain de prédilection en RDC, tout comme un peu partout en Afrique, au début des années 1990, grâce à la proclamation de la démocratie qui reconnaît ipso facto la liberté d’association et de culte. Elles sont ainsi passées de groupes informels (cellules ou fraternités de prière) en organisations structurées.

³ Jean-Pierre Missié (2005, p. 131) écrit que les Eglises de réveil mobilisent parce qu’elles proposent une autre puissance (que celle des sorciers, des génies et des esprits ancestraux) et donc des miracles.

Les Églises de réveil sont issues du courant évangélique (néopentecôtiste et charismatique) anglo-saxon dont l’Amérique constitue le berceau et la terre d’élection. Elles constituent donc des formes du protestantisme.

Fonctionnement

[Retour à la table des matières](#)

Fondées sur la seule autorité de la Bible, en référence au principe protestant « *sola bibilia* », les Églises chrétiennes indépendantes proclament leur foi en Jésus-Christ considéré comme fils de Dieu. Cette foi est, selon elles, le fruit de la grâce divine.

Les Églises de réveil croient au baptême par immersion comme résultat d’une décision personnelle responsable. Ainsi, le baptisé devient un « *chrétien né de nouveau* » par le baptême du Saint-Esprit, « *c’est-à-dire une personne ayant abandonné « la vie de péchés » pour mettre en pratique la Parole de Dieu (la Bible) ou, selon la formule consacrée, pour mener une vie de sanctification* » (Jean-Pierre Missié, 2005, p. 125) .

Comme toute autre communauté chrétienne, les Églises de réveil ont leurs structures hiérarchiques, leur liturgie et leurs recettes religieuses. Celles-ci sont formées essentiellement des cultes d’adoration et d’intercession, des études et enseignements bibliques, des veillées de prière, des témoignages (aveux publics des bienfaits de Dieu), des jeûnes, des cures d’âme et des séances de guérisons-miracles.

En ce qui concerne les cures d’âme, elles consistent en des entretiens directs avec le fidèle sur sa vie, son histoire, ses relations familiales et sociales etc. Ces entretiens ont pour but ultime de situer l’origine du mal assaillant le fidèle. A travers cette relation d’aide et de confiance, le pasteur joue à la fois le rôle de psychologue et de conseiller spirituel.

Comparées à un diagnostic à poser, les cures d’âme débouchent enfin sur une thérapie, les pratiques d’exorcisme ou de désenvoûtement du fidèle de tout lien satanique supposé, regardé comme étant la source du mal à savoir l’échec, la stérilité, la maladie, le chômage ou tout autre blocage dans la vie. Le fidèle se voit ainsi « *délivré* » et peut dorénavant espérer à une intervention divine dans sa vie .

En effet, autant la réussite dans la vie est considérée comme une bénédiction de Dieu, autant les déboires, les contre-performances et les échecs sont attribués à l’action d’un mauvais esprit. L’échec scolaire, le chômage, le célibat forcé, la stérilité, la pauvreté, la maladie, bref la mort sont autant des situations où la responsabilité individuelle est loin d’être engagée: l’individu est considéré à tort habité, envahi, torturé ou freiné par un mauvais génie.

Dans ce même registre, les enfants dits difficiles ou au comportement particulier sont considérés habités par des esprits maléfiques ; ils sont même accusés de sorciers, entre autres par les chefs d’Églises de réveil, chose qu’ils avouent parfois malgré eux. Comment ces enfants pourront-ils développer un autre discours que celui mis dans leur bouche notamment par les membres très influents de leurs familles (comme leurs géniteurs) alors qu’ils sont encore immatures et donc en processus de construction de leur personnalité ? Et lorsque la pression familiale et sociale pèse très lourdement sur eux, ils finissent par fuir leurs familles pour habiter dans la rue.

À en croire certaines organisations non gouvernementales, les Églises de réveil en RDC, par leurs prophéties mensongères et criminelles, contribuent à la propagation du phénomène « *shégué* », enfants dans ou de la rue (*Le Potentiel*, n° 3721, lundi 08 mai 2006). Pourtant certaines études et projets de développement ⁴ en faveur de ces en-

⁴ Willy Matumona Kitoko, *Intégration socioprofessionnelle des enfants de rue de Kinshasa comme processus de restauration de l’acteur social*, mémoire de licence, Faculté des Sciences et Techniques de Développement, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1997.

Franck Roelants, *Un lieu d’espérance, le récit d’une expérience avec les enfants de la rue de Kinshasa au Zaïre*, CEEB, Kinshasa, 1996.

Projet Monseigneur Munzihirwa, *Projet de réinsertion sociale des enfants de la rue*, Matonge/Kinshasa Kalamu.

fants montrent que les accusations portées contre eux sont en fait un prétexte pour les chasser de leurs familles. Celles-ci, connaissant une extrême pauvreté de manière récurrente, ne sont plus en mesure de subvenir aux besoins de tous les membres. En outre, les enfants vivant dans les familles recomposées voire monoparentales pour cause de divorce ou de décès d'un des parents sont souvent rejetés et victimes de violences et maltraitance de la part du conjoint hôte. Abandonnés et traumatisés, ces enfants n'ont d'autre solution que de s'établir dans la rue.

Une fois dans cet environnement, ils se doivent de développer des pratiques de survie propres aux adultes, caractérisées par des stratégies de lutte. Ils sont ainsi chacun maître de son orientation déployée sur diverses issues du quotidien de la rue : exercice de petits métiers, langage irrespectueux, victime ou auteur de viol etc. Tous ces comportements étonnants par rapport à ceux de la moyenne des enfants de leur âge rendent quasi difficile leur réinsertion familiale. Notons que l'enquête menée du 16 au 17 octobre 2006 à Kinshasa par le Réseau des Educateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER) avec l'appui matériel de l'Unicef évalue à 13 877 le nombre d'enfants vivant et travaillant dans la rue dans la capitale ⁵.

Les pratiques de désenvoûtement aboutissent le plus souvent à une hystérie collective. Il y a lieu de se demander si l'officiant, ayant au préalable gagné totalement la confiance de ses fidèles et jouissant d'une ascendance par rapport à eux (il est parfois considéré comme étant le fils, l'envoyé ou le messenger de Dieu) ne procède pas au mitraquage psychologique, ni à la manipulation psychique. Le comportement humain qui s'en suit (scènes de panique, roulements par terre, pleurs interminables, auto-culpabilisation extrême, transes, état dénudé des fidèles, maltraitance physique etc.) attribué à la manifestation de l'esprit mauvais en instance d'être chassé est-il respectueux de la dignité de l'homme ou proche du « terrorisme religieux » ?

Fondation Werrason, Kinshasa.

⁵ Radio Okapi (21 mars 2007) :
<http://www.radiookapi.net/index.php?i=53&a=12661>

Une fois « *désenvoûté* », et « *blindé* » contre un éventuel retour du diable, le fidèle peut alors espérer jouir des bénéfices d’un miracle. Celui-ci consisterait essentiellement en une guérison d’une maladie physique.

Rappelons que les Églises de réveil sont devenues populaires dans les pays en développement parce qu’elles prétendent apporter des signes palpables aux problèmes quotidiens de leurs adhérents. Loin de vouloir contester les dons dont jouissent certains, force est de constater que ces Églises de réveil exploitent malicieusement la naïveté et la fragilité des fidèles à leur profit (cas de la dame atteinte de sida et prétendant guérie par son pasteur alors que le test donnait un autre résultat, voir film documentaire *Marchands de miracles*). Elles semblent être des entreprises d’exploitation et d’escroquerie des fidèles comme le montre le paragraphe suivant.

Faiblesses

[Retour à la table des matières](#)

Les faiblesses des Églises de réveil se manifestent essentiellement au niveau de leurs fondateurs, de l’organisation interne, des relations avec l’environnement politique et social.

Les fondateurs

Appelé « *homme de Dieu* » ou « *serviteur de Dieu* », le fondateur d’une Église de réveil est un apôtre des nations ou des continents, ou encore un berger, un docteur, un prophète, un évangéliste, et parfois un bishop ou un archbishop mais très souvent un pasteur qui aurait répondu à l’appel de Dieu pour répandre sa Parole à son peuple.

Enseigner et instruire un groupe de personnes ne s’improvisent pas. C’est une tâche très laborieuse qui répond à l’orthodoxie pédagogique et qui présuppose de la part de l’enseignant une formation bibli-

que et théologique suffisante et une formation complémentaire satisfaisante en sciences sociales et humaines. Cela nécessite donc une formation multidisciplinaire étant donné la complexité du genre humain à gérer.

Beaucoup d’initiateurs de groupes de réveil ne font preuve d’aucune formation théorique éprouvée, ne serait-ce que celle qui les concerne au plus haut point. Il n’est pas rare de constater qu’un fidèle, nouvellement converti, bible à la main, se proclame ou carrément se voit consacré pasteur par son père spirituel, lui aussi devenu pasteur selon à peu près le même parcours. Habilité désormais à exercer son ministère, le nouveau pasteur peut alors créer son Église.

La déficience dans la formation des fondateurs des Églises de réveil a entre autres pour conséquence l’interprétation erronée et superficielle de la Bible ainsi que l’absence d’intervention dans les débats sur les sujets de société.

Certains passages de la Bible préalablement hachurés et parfaitement mémorisés sont tirés de leurs contextes et interprétés à la lettre. Il s’ensuit un manque de profondeur, de cohérence et de continuité dans l’étude et la compréhension bibliques. Outre cette pseudo-interprétation de la Bible, l’attention est beaucoup moins portée sur le nouveau que sur l’ancien testament. Car dans ce dernier peuvent être facilement puisés des extraits susceptibles d’appuyer ou de justifier une idée, une conviction, un discours théologique ou un comportement parfois socialement répréhensible. La Bible devient pour ainsi dire un instrument au service des besoins et ambitions de l’individu plutôt qu’une source de morale et de connaissance religieuse.

Quant à l’absence de leur participation aux débats de société, les initiateurs des Églises de réveil l’attribuent à leur mission de ne s’occuper que du spirituel. Ils seraient par conséquent apolitiques. Pourtant, l’homme est un et indivisible. Il est à la fois spirituel, matériel, affectif etc. Qui prétend s’occuper de lui devrait entretenir des relations directes ou indirectes avec toutes les instances sensées concourir à son épanouissement.

Mais en réalité, certains leaders d’Églises de réveil puissantes entretiennent bel et bien des relations privilégiées avec le monde politique et économique. S’ils ne sont pas partenaires ou représentants financiers des hommes politiques, ils bénéficient d’une manière ou d’une autre de leur assistance et de leur protection (argent, voiture, garde du corps, etc.). En retour, du fait de leur autorité et popularité, ils contribuent à asseoir ou à légitimer le pouvoir politique par des passages bibliques érigés en postulats tels que : « *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n’y a point d’autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu* » (Rom. 13, 1), « *Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* » (Mt. 22, 21)... Ainsi participent-ils à étouffer toute tentative de contestation sociale et par ricochet à entretenir et à accentuer la misère des populations. Leurs discours non engagés se révèlent donc être aux antipodes de leurs actes.

Il ressort de ce qui précède que le métier d’un leader d’Église est plutôt devenu une profession pour la plupart d’ « *hommes de Dieu* » qu’une vocation ou un ministère, comme il se veut. Muriel Devey écrit à ce propos : « *Un des traits communs de ces nouveaux ministères est qu’ils ont été fondés et se sont développés dans les villes, à l’initiative d’individus plutôt jeunes et appartenant à des milieux sociaux relativement aisés. Leurs leaders – pasteurs, prophètes, apôtres, évangélistes et autres –, aux talents oratoires certains, sont bien souvent issus des élites urbaines instruites (étudiants, enseignants du supérieur, fonctionnaires, cadres). La plupart appartient à la génération des « déçus » de l’après-indépendance, qui ont souffert des promesses de développement non tenues et de la faillite des stratégies classiques d’accumulation et d’ascension sociale. Pour cette génération en porte-à-faux entre deux mondes, l’occidental et le traditionnel, l’affiliation à ces mouvements leur permet d’atténuer en partie leur « échec social ». En devenant pasteurs, ils deviennent « quelqu’un ».*

Enfin, un autre élément à mettre au passif des chefs d’Église de réveil est leur dérive morale. Des cas d’abus à l’endroit des fidèles sont légion. Les rapports avec les femmes en particulier sont loin d’être innocents. Un pasteur, dans le film « *Marchands de miracles* », a même venté avec arrogance sa capacité (malicieuse) de briser un mé-

nage en accusant le mari de satanisme. Ainsi concluait-il avec fierté qu'ils (les pasteurs) sont plus dangereux que les étudiants.

Pour sa part, Mbu Mputu dénonce les scandales orchestrés par des pasteurs. Ceux-ci « *demandent et font des visites et des attouchements sexuels aux femmes « mariés » pour les délivrer de certains démons spéciaux et dangereux...* ».

L'AFP cite en ce qui la concerne l'exemple d'un acte d'immoralité d'un pasteur vis-à-vis de ses fidèles femmes en ces termes : « *Un pasteur d'une église pentecôtiste du Malawi a été arrêté pour avoir ordonné à 15 de ses paroissiennes de se dénuder pendant qu'il priait pour elles, a annoncé mardi un porte-parole de la police. Ce prêtre de l'église des Croyants de la Bible, l'une des nombreuses églises pentecôtistes présentes au Malawi, a été interpellé dans le district de Salima, au centre du pays, après que l'une des femmes eut déposé plainte. Il avait demandé à ces fidèles de se déshabiller pendant qu'il prononçait pour elles des « prières spéciales »* (AFP citée par *La Libre Belgique*, mercredi 29 mars 2006, p. 11).

Les Églises de réveil se caractérisent aussi par l'absence de contacts mutuellement avantageux entre elles.

Déficit relationnel

[Retour à la table des matières](#)

Les Églises de réveil en RDC entretiennent très peu de relations entre elles. Elles se rivalisent, se concurrencent et se combattent mutuellement. Elles se sont fédérées au sein d'une structure officielle dénommée Églises de Réveil au Congo. Loin d'être un lieu de réflexion, d'information et de communication, de solidarité, de défense des droits et intérêts des membres notamment auprès de l'Etat, cette structure semble plutôt être un cadre d'enrichissement des responsables par les hommes politiques.

En leur propre sein, ces Églises sont sujettes à des conflits et déchirements internes. Il s’y observe parfois des luttes d’influence, une course effrénée au leadership. « *Laissant des pasteurs gérer à leur guise leur “boîte”, certains collaborateurs entraînent avec eux quelques fidèles et fondent “leur” propre Église. La (grosse) pomme de discorde demeure l’argent, les uns et les autres s’empoignant au sujet de l’usage et la destination des colossales offrandes récoltées durant les deux, trois ou quatre cultes hebdomadaires* » (Firmin Luemba, 2001).

Comme de petites entreprises économiques nées dans une situation de basse conjoncture, les Églises de réveil se créent, se multiplient, se scindent et disparaissent. Leur croissance spectaculaire est cependant à la mesure de leur non-viabilité. Le pasteur Guy Liagre, président du Synode de l’Église protestante unie de Belgique (EPUB) écrit à ce propos : « *Il y a de fait une croissance spectaculaire de communautés évangéliques pentecôtistes. Elles sont d’autant plus difficiles à contrôler qu’elles connaissent des scissions et se démultiplient. Il est difficile de situer dès lors les limites du protestantisme* » (*La Libre Belgique*, jeudi 30 mars 2006, p. 8).

Contrairement aux Églises traditionnelles catholique, protestante et musulmane matériellement assez bien installées, les Églises de réveil se distinguent aussi par la production exagérée des bruits désagréables dans les milieux résidentiels.

Églises de réveil : source de nuisance sonore

[Retour à la table des matières](#)

En RDC, les Églises de réveil organisent leurs cultes dans différents lieux pouvant être des cours de maisons d’habitation, des parcelles abandonnées, des terrains municipaux, des marchés populaires ou des stades de football. Elles envahissent aussi les moyens de transport en commun (bus, minibus etc.) où sont dépêchés quelques fidèles à la capacité oratoire bien mesurée. Puisque ces lieux de culte sont pour la plupart non insonorisés, ils ne retiennent pas les bruits provenant des

prières, cantiques et louanges des fidèles ainsi que de l'utilisation des instruments de musique électroniques de grande puissance (baffles, guitares, amplificateurs etc.).

Si ces bruits, qualifiés à juste titre de nuisance sonore, sont tolérés en Afrique, ils sont en revanche considérés comme insupportables par les riverains en occident où les Églises de réveil organisent aussi généralement leurs cultes dans des locaux inappropriés. À Anvers par exemple, deux de ces Églises ont été fermées par l'autorité municipale.

Les chefs d'Église ici, en ce qui les concerne, sont conscients du problème. Néanmoins estiment-ils qu'aucun culte ne peut en réalité être célébré dans le silence. Chanter, danser font partie intégrante du culte (*De Nieuwe Gazet* n° 289, lundi 12 décembre 2005, p. 6).

Les points faibles des Églises de réveil identifiés ci-dessus sont certes loin d'être exhaustifs. Néanmoins, nous ayant paru les plus visibles, ils méritent d'être convertis en points forts. Ainsi ces Églises de réveil pourront-elles être profitables à leurs membres et à la société. Tel est le cas de la communauté évangélique La vie Nouvelle à Anvers dont le dynamisme pourrait inspirer d'autres communautés.

Avant de présenter ce dynamisme, tentons de situer l'origine des Églises de réveil africaines de Belgique.

Les Églises indépendantes africaines de Belgique

Origine ⁶

[Retour à la table des matières](#)

Jusqu'à la fin des années soixante-dix, il n'existait aucune Église de réveil d'origine africaine en Europe. Les étudiants africains inscrits dans les universités européennes devaient fréquenter les Églises des blancs afin de bénéficier de quelque considération sociale en rapport avec la spiritualité.

C'est donc au début des années quatre-vingts qu'apparurent en France les premières communautés chrétiennes africaines. L'apparition de ces communautés est consécutive aux premières vagues d'immigrations africaines de longue durée en Europe occidentale.

En Belgique, l'origine du mouvement évangélique remonte à la création de la première chorale africaine vers 1983 par un prêtre catholique à l'Université Catholique de Louvain (UCL). Pendant son séjour pastoral en Afrique, ce prêtre était particulièrement fasciné par cette spécificité africaine de rendre le service religieux plus vivant par les chants, la danse, la musique, les cris et battements de main et de tam-tams etc. Ainsi voulait-il de ses offices religieux, une fois en Belgique. Au courant de la même année naquit la première communauté biblique parmi les étudiants de l'UCL.

Vers 1984 vit le jour à Bruxelles le premier groupe de prière à tendance évangélique qui deviendra par la suite l'Église La Nouvelle Jérusalem. Vers 1987 fut créée l'Église Internationale de Bruxelles, la deuxième Église africaine en importance numérique après la première.

⁶ Renseignements issus de l'entretien avec le Révérend Dr. Christopher J. Bea, pasteur de la communauté évangélique La vie Nouvelle à Anvers.

A partir de ces Églises pionnières apparurent d'autres communautés à tendance pentecôtiste et charismatique. Ces communautés fourmilleront et se dissémineront en Belgique au courant de la décennie quatre-vingt dix à cause de l'accroissement des flux migratoires des populations noires dû à la guerre et à la dégradation des conditions de vie sociale et économique en Afrique.

Contrairement aux Églises évangéliques pionnières qui, à leur début, étaient destinées aux étudiants, aux cadres d'entreprise, aux diplomates en poste bref aux intellectuels, les communautés pentecôtistes et charismatiques, quant à elles, visaient les africains ordinaires. Leurs pasteurs ne devaient pas au préalable suivre une formation théologique théorique. A la base du ministère se trouvaient non la formation mais plutôt la vocation (l'appel de Dieu) et l'action du Saint-Esprit agissant à travers ses dons.

A Anvers sont enregistrées 29 Églises évangéliques dont la plupart sont africaines et sud-américaines (*De Nieuwe Gazet* n° 289, lundi 12 décembre 2005, p. 6). Parmi ces Églises africaines, la majorité est congolaise et nigériane. A côté de ces Églises officielles existe toute une panoplie des Églises cachées implantées dans des maisons d'habitation (« *huiskerken* ») et échappant ainsi au contrôle de l'Etat.

L'Église La Vie Nouvelle d'Anvers

[Retour à la table des matières](#)

Créée il y a environ cinq ans et située au numéro 53 de la rue Karel Govaerstraat à Anvers Deurne, l'Église la Vie Nouvelle se définit comme une assemblée chrétienne croyant, partageant et pratiquant le message de l'amour infini de Dieu manifesté à la croix par le sacrifice de son fils bien aimé, Jésus-Christ. Elle est une communauté des croyants confessant la même foi et ouverte à toutes les cultures et nationalités.

Du point de vue social, l'Église La Vie Nouvelle se caractérise par les activités de solidarité essentiellement en faveur de ses membres.

En effet, l'Église visite, assiste et accompagne les membres confrontés aux événements malheureux de la vie : maladie, accident, décès etc. Cette assistance peut prendre la forme des interventions matérielles ou financières rendues possibles par les cotisations ponctuelles des membres.

D'autres interventions sont destinées en priorité aux plus démunis de la communauté. C'est le cas notamment d'un sac de riz et d'un sac de semoule de blé reçus en don et distribués il y a peu à deux familles monoparentales avec enfants.

L'Église dispose aussi d'une petite caisse « *du social* » alimentée chaque premier dimanche du mois par les cotisations non obligatoires des membres et sympathisants. Un emprunt peut être sollicité en fonction de disponibilités et en cas d'extrême nécessité. Lorsque l'argent emprunté ne peut être remboursé, il peut alors se muer en don.

Il existe un groupe très dynamique des femmes (appelées mamans) dont les rencontres mensuelles se tiennent aux domiciles des membres de façon alternée. Ce groupe a entre autres objectifs l'entraide, l'organisation des enseignements en rapport avec les droits et devoirs de la femme au foyer, l'éducation des enfants, l'économie domestique etc. En ce qui concerne l'entraide par exemple, les mamans rendent visite à leur collègue devenue mère et lui apportent des cadeaux (pampers, eau potable etc.). La maman visitée offre en retour à boire et à manger à ses hôtes.

Enfin au début de chaque année civile, l'Église La Vie Nouvelle organise un culte d'action de grâce suivie d'une réception à l'intention des membres, sympathisants et invités. A l'occasion de cette rencontre sont échangés des cadeaux entre les membres. Une façon de remercier Dieu pour l'année qui vient de s'achever et implorer son assistance pour l'année qui commence.

Toutes ces activités de solidarité visent à renforcer la vision de l'Église regardée comme une famille où les joies et malheurs des uns sont considérés comme ceux des autres.

Par rapport à ses interventions extérieures, l'Église La Vie Nouvelle a contribué financièrement à la construction d'une église pour une communauté partenaire à Kinshasa en RDC.

Conclusions et recommandations

[Retour à la table des matières](#)

L'étude du phénomène de nouveaux mouvements religieux dont le foisonnement a été observé ces deux dernières décennies en Afrique et en occident particulièrement parmi les populations immigrées d'origine africaine autorise au moins deux réflexions suivantes :

1) le fonctionnement de ces mouvements repose sur la logique selon laquelle le bien (la santé, le mariage, la progéniture, la richesse matérielle etc.) et le mal (la stérilité, la maladie, la pauvreté, le chômage, le célibat forcé etc.) survenant dans la vie d'un individu ont une origine externe. Le mal viendrait des sorciers et de mauvais esprits tandis que le bien de Dieu et de bons génies.

Cette conception manichéiste a l'avantage de démontrer que l'homme, en tant qu'être fini, ne contrôle pas entièrement les conditions de possibilité de son bonheur. Celles-ci sont largement influencées notamment par les forces biologiques, physiques, sociales ... extérieures. La prise de conscience de la finitude humaine peut constituer un début d'ouverture à la transcendance.

En revanche, cette conception dualiste a le désavantage d'effacer la responsabilité humaine dans l'apparition d'une situation d'échec. A titre d'exemple, l'échec à un examen scolaire peut être la conséquence d'une mauvaise préparation plutôt que le résultat d'un mauvais sort ;

2) l'adhésion à un mouvement religieux d'origine africaine en occident est largement influencée par des motivations culturelles à savoir le besoin de vivre sa culture et de ce fait d'être en cohérence avec les normes et valeurs sociales de son groupe culturel d'appartenance, normes et valeurs préalablement acquises par le processus de socialisation. Cette cohérence dans la manière de penser, d'agir et de se comporter confère à l'individu une sécurité psychologique par rapport à lui-même et par rapport à ce groupe.

En effet, une fois à l'étranger, tout individu est confronté à des systèmes culturels différents parfois incompatibles. Cette différence culturelle « *apparaît toujours, au premier abord, comme une menace* » (Selim Abou cité par W. Musitu L., 2003, p. 13). Ainsi se développe-t-il des stratégies d'auto-défense en vue de préserver une certaine identité culturelle. Celle-ci véhicule une vision du monde et détermine consciemment ou inconsciemment le comportement des individus. C'est donc à juste titre que la culture, dont dérive l'identité culturelle, peut être définie comme un « *mentale software* » qui influence notre manière de penser et d'agir (Hofstede cité par Youssef Azghari 2006, p. 64). Elle est « *un ensemble de connaissance dont un homme a besoin pour pouvoir se comporter dans une situation donnée : entre autres la connaissance de la langue, des habitudes, des pratiques, des rituels, des conceptions, des valeurs et des normes. À ce propos, l'intérêt porte non seulement sur la connaissance de la manière dont on doit se comporter, mais aussi sur la connaissance des raisons pour lesquelles ce comportement est opportun ou est adopté* » (W.A. Shadid, 2003, p. 23).

Il est vrai que la culture n'échappe pas au changement. Elle est dynamique, en évolution permanente, du fait de la créativité de ses membres et des apports avec d'autres sociétés. Elle n'exclut pas cependant une certaine continuité culturelle. « *De la culture, comme de Bouddha, on peut encore, (même) une fois morts, continuer à adorer leur ombre* » (Pierre Caussat cité par W. Musitu L., 2003, p. 13).

D'autre part, au niveau national par exemple, tous les sujets font preuve non d'une même identité culturelle. Il existe des différences culturelles entre régions, ethnies, catégories sociales (selon l'âge, la religion etc.) ou professionnelles (cas des paysans et des commerçants

etc.). On parle alors de cultures régionales, sociales etc. La culture d'une société est loin d'être monolithique ou atomisée, elle est bien au contraire une réalité hétérogène. Ainsi est-il plus adéquat de parler de « *cultures nationales* » plutôt que de la culture nationale. Malgré cette hétérogénéité, il existe un substrat culturel (valeurs culturelles de base) propre à une société (cas de la RDC : respect du droit d'aînesse et des personnes âgées, hospitalité vis-à-vis de l'étranger, solidarité-réciprocité, influence de la tradition dans la vie de l'individu etc.).

D'autres stratégies défensives pratiquées dans un environnement culturel différent sont notamment la création des clubs, des associations, des mutualités et autres organisations à caractère culturel. Au Congo par exemple, on peut identifier des associations des expatriés répartis selon leurs nationalités. A Kinshasa, on peut trouver aussi des associations des nationaux originaires des territoires tels que Bulungu, Idiofa, Masi-Manimba etc. ou des mutualités culturelles telles que celles des Bayanzi, des Babunda, des Bambala etc. A Anvers en Belgique existent dans certains quartiers des clubs des turcs, des marocains, des gambiens etc.

Les mouvements religieux à Anvers constituent des lieux d'affirmation de l'identité culturelle dans la mesure où ils sont formés majoritairement par les membres ressortissants d'un même pays, celui du chef du mouvement. Ces membres se recrutent généralement par voie informelle, parmi les amis et connaissances.

En outre, le choix puis l'adhésion à ces mouvements dépendent entre autres des pratiques de solidarité et des affinités sociales. C'est ce qu'a révélé une mini enquête effectuée en février 2007 à Anvers et à Soest (Hollande) auprès de 9 personnes adultes (3 hommes et 6 femmes) appartenant à 3 Églises différentes, justifiant leur appartenance à ces organisations par l'importance de l'assistance sociale (lors des événements heureux et malheureux), le tissu relationnel (la présence des « *bandeko* » c'est-à-dire des frères et sœurs en Christ), l'enseignement (prêche, exhortation) et la prière (adoration, louange etc.).

Il ressort de ce qui précède que les nouveaux mouvements religieux, loin d'être uniquement des organisations à caractère spirituel, remplissent quelque rôle social. Ils contribuent à donner un sens et un but à la vie et à l'existence humaine, autant qu'ils sont des espaces de pratique de solidarité, de création et de consolidation des relations sociales. Ils sont les gardiens de la morale sociale, ils façonnent en conséquence le comportement des individus.

Pour que les nouveaux mouvements religieux gagnent davantage en efficacité sociale ou autre, ils devraient satisfaire aux exigences suivantes :

1) l'autorisation de création d'une œuvre spirituelle par les pouvoirs publics devrait être principalement conditionnée par les capacités intellectuelles et les qualités morales de son initiateur. Celui-ci devrait produire un certificat de formation théologique et faire preuve d'une formation multidisciplinaire appréciable d'autant que les prêches, les exhortations et autres enseignements qu'il donne touchent aussi bien à la religion qu'à d'autres disciplines telles que le droit, la morale, l'histoire, la politique, l'économie, la psychologie, la sociologie, la philosophie etc. Il devrait en outre jouir d'un témoignage moral et social (être de bonne vie et mœurs) et être recommandé par des personnalités socialement dignes et moralement irréprochables. Ainsi pourrait-il devenir un interlocuteur privilégié du pouvoir et le cas échéant bénéficier de son appui puisque, en tant qu'« *éducateur social* » ou « *conscience des peuples* », il contribue à éclairer les consciences, à influencer les comportements et à promouvoir la morale publique et la solidarité humaine ;

2) les pouvoirs publics devraient faciliter la définition d'un cadre juridique adapté à la spécificité du nouveau monde religieux en fixant notamment des garde-fous destinés à prévenir ou à éviter les abus et autres comportements délictueux ;

3) les pouvoirs publics devraient interdire les mouvements religieux dont les pratiques seraient contraires à la morale publique, à la dignité et au respect des droits de l'homme. Pareils mouvements devraient ensuite faire l'objet des poursuites judiciaires et assumer no-

tamment les conséquences des préjudices causés par une procédure de réparation ;

4) enfin le dialogue entre mouvements religieux devrait davantage être encouragé au niveau local, provincial, national voire international dans le but notamment de se recycler spirituellement et de prendre position sur les implications morales et religieuses de certains sujets d’actualité (euthanasie, recherche sur les cellules souche, mariage et adoption par des couples homosexuels, etc.).

Références bibliographiques

Ouvrages

[Retour à la table des matières](#)

AZGHARI, Youssef, 2006, *Cultuurbepaalde communicatie. Waarden en belangen van passieve en actieve culturen.*

MUSITU Lufungula, Willy, 2003, *Technologies paysannes et développement endogène. Une étude comparative dans les provinces de Bandundu et du Bas-Congo en République Démocratique du Congo.*

ROELANTS, Franck, 1996, *Un lieu d’espérance, le récit d’une expérience avec les enfants de la rue de Kinshasa au Zaïre, CEEB, Kinshasa.*

SHADID, W.A., 2003, *Grondslagen van interculturele communicatie. Studieveld en werkerrein.*

Articles

AFP, « Le pasteur et les fidèles nus », in *La Libre Belgique*, mercredi 29 mars 2006, p. 11.

ANTONISSEN, Dimitri, «Afrikaanse gelovigen moeten stiller zingen », in *De Nieuwe Gazet* n° 289, lundi 12 décembre 2005, p. 6.

« Ce qu’apporte la spiritualité », in *La Libre Belgique*, samedi 7 et dimanche 8 janvier 2006, p. 36.

« Fin de vie : l’originalité protestante », entretien de Christian Laporte avec Guy Liagre, in *La Libre Belgique*, jeudi 30 mars 2006, p. 8.

« Les pasteurs des églises de réveil accusés de pousser les enfants dans la rue », in *Le Potentiel* n° 3721, lundi 8 mai 2006.

MISSIE, Jean-Pierre, « Religion et identité : les Églises de réveil au Congo », in *Les Cahiers de l’Interdisciplinaire Groupe de Recherche sur l’Afrique Contemporaine* (IGRAC), n° 1, 2005, pp. 124-135.

WASHINGTON, « Un pasteur mendiant hué dans un bus à Matabele », in *Le Potentiel* n° 3721, lundi 8 mai 2006.

Internet

de SAINT MOULIN, Léon (s.j.), 2003, « La perception du salut et de la libération à Kinshasa » :

<http://www.cenco.cd/facultescath/saintmoulin.htm>

DEVEY, Muriel, 2004, « Églises de réveil ou d’endormissement ? » : <http://www.blackmap.com/spip/spip.php?article39>

LEBEL IBOUDO, Alexandre, 2005, «Actualités des églises: Le réveil des prédicateurs des temps nouveaux » :

http://www.voxdei.org/afficher_info.php?id=13575.68

Libération, 2001, «Les sectes, sauve-qui-peut au Congo-Kinshasa » : <http://www.antisectes.net/libe-congo.htm>

LUEMBA, Firmin, 2001, « Les Églises, dites du réveil spirituel, pullulent actuellement à Kinshasa et à l’intérieur du pays », Kinshasa:

<http://ospiti.peacelink.it/anb-bia/nr417/f02.html>

MBU MPUTU, Norbert, « Au cœur des ténèbres : des églisettes de sommeil dans le collimateur des autorités et de la presse britannique » : http://www.congovision.com/forum/eglisettes2_mputu1.html

Radio Okapi, «Enfants de la rue : près de 14.000 dans la capitale » (21 mars 2007) :
<http://www.radiookapi.net/index.php?i=53&a=12661>

Film documentaire

REMICHE, Gilles, 2006, « Marchands de miracles » :
<http://www.congoforum.be/upldocs/dossier%20presse%20Marchands%20Miracles.pdf>

Mémoire

MATUMONA Kitoko, Willy, *Intégration socio-professionnelle des enfants de rue de Kinshasa comme processus de restauration de l'acteur social*, mémoire de licence, Faculté des Sciences et Techniques de Développement, Facultés Catholiques de Kinshasa, 1997.

Fin du texte